

LES THERMES DE LUCHON LANCENT LES CURES DU SOIR POUR ÉLARGIR LEUR PATIENTÈLE

Activité professionnelle, activités de montagne, tourisme... Pas évident de libérer du temps dans son agenda pour des soins thermaux quotidiens le matin pendant trois semaines. En Haute-Garonne, les Thermes de Luchon élargissent leur offre avec la cure thermale du soir. Une session-test sera proposée du 7 au 26 juillet 2025. Le principe ? Le curiste suit son programme de soins thermaux en fin de journée, de 16h à 19h30, pendant trois semaines. De quoi soulager rhumatismes, arthrose, sphère ORL tout en vaquant à ses autres occupations en journée !



Permettre au plus grand nombre de bénéficier des bienfaits du thermalisme. Voici le leitmotiv des Thermes de Luchon qui lancent cet été une nouvelle formule pour les cures thermales conventionnées rhumatologie ou voies respiratoires : les cures du soir.

Du 7 au 26 juillet 2025, une session de soins supplémentaire sera programmée de 16h à 19h30. Une réponse pour tous ceux qui ne peuvent pas se libérer en journée pour prendre soin de leur santé. Cette proposition cible bien sûr en priorité les actifs locaux. Elle est aussi adaptée aux touristes friands d'activités de plein-air qui partent à la journée.

Au-delà des horaires, pas de changement ! La cure du soir est une cure thermale conventionnée classique (en simple ou double orientation), prescrite par le médecin traitant, dont le programme de soins est défini par le médecin thermal. Les soins sont identiques à ceux dont profitent les curistes du matin. Ils sont en revanche dispensés en intégralité dans le bâtiment historique Chambert. Seul l'accès à la grotte (vaporarium naturel) n'est pas possible pendant cette session nocturne. La cure du soir est également accessible aux cures libérées 5 jours, non conventionnées.

L'exploitant des Thermes de Luchon, le groupe Arenadour, a déjà l'expérience de ces formats nocturnes dans ses autres stations, notamment à Dax ou à Amnéville. « *Ce format fonctionne dans toutes nos stations*, précise Maxime Vilgrain, président du groupe Arenadour. *La cure thermale du soir est une réponse adaptée pour montrer que la cure thermale n'est pas réservée qu'aux seniors. Elle confirme aussi la tendance de prendre en charge sa santé le plus tôt possible pour vivre mieux, sans douleurs et en diminuant la consommation de médicaments.* »